

Commerce de gros (22)

En bref

Parler du secteur du commerce de gros revient à citer des activités telles que la revente de biens neufs ou d'occasions à des détaillants, à des utilisateurs industriels, commerciaux, institutionnels ou professionnels, ou à d'autres grossistes, des activités de coursiers qui achètent et vendent des marchandises pour ces personnes ou ces entreprises. D'autres tâches sont comprises dans ce secteur, telles que l'assemblage, le tri et le classement des marchandises, le fractionnement, le reconditionnement, la redistribution en lots plus petits.

Economiquement, le secteur de la distribution représente plus de 10 % du Produit Intérieur Brut. Lorsqu'il est constaté que la vente touche tant à l'alimentaire qu'au non alimentaire, on comprend aisément pourquoi ce secteur est si important. De plus, le commerce de gros fait souvent appel à des sous-traitants pour tout ce qui touche aux activités informatiques et de gestion (le secrétariat social, la comptabilité, l'informatique, la livraison vers les clients, le transport des marchandises vers les magasins).

Ces dernières années, des mutations importantes influent sur le commerce de gros. En effet, les exigences plus grandes de la clientèle, combinées à la pression accrue de la concurrence créent plus de stress et de surcharge de travail pour le personnel du secteur. Cette exigence et cette pression poussent à l'amélioration de la qualité des produits vendus et donc à la croissance des chiffres d'affaires. Cependant, les changements de réglementations accroissent les coûts de fonctionnement. S'ajoute à ce fait l'apparition de nouveaux métiers dans le secteur, principalement dans le domaine de l'informatique, dont il faut tenir compte : les entreprises du secteur se retrouvent ainsi obligées de s'y adapter, notamment en formant leur personnel à ces nouvelles technologies.

Selon l'Enquête mensuelle de conjoncture auprès des entreprises de la BNB de septembre 2010, "la confiance des chefs d'entreprise belges s'est raffermie en septembre, pour le troisième mois consécutif. Dans le commerce, ce sont essentiellement les anticipations en matière de commandes qui se sont relevées".

	Nombre d'établissements en 2008	Nombre de postes de travail salarié en 2008	Nombre de travailleurs indépendants en 2008
Wallonie	3 895	31 333	7 762
Bruxelles-Capitale	2 707	30 352	1 403
Flandre	13 813	131 164	12 368
Belgique	20 415	192 849	21 533

Sources: ONSS - statistiques décentralisées 31 décembre 2008 et ICN - Comptes régionaux 2008, calculs le Forem

En détail

Activités du secteur

Description du secteur

Le secteur du commerce de gros (1) comprend la revente (vente sans transformation) de biens neufs ou d'occasion à des détaillants, d'entreprises à entreprises, comme à des usagers industriels et commerciaux, à des collectivités et à des utilisateurs professionnels, ou à d'autres grossistes, ou à des intermédiaires qui achètent ces articles ou des produits pour ces personnes ou ces entreprises ou pour les leur vendre. Les marchands en gros se chargent fréquemment d'opérations telles que l'assemblage, le tri, le calibrage de marchandises en grandes quantités, le fractionnement, le reconditionnement, la redistribution en petites quantités, l'entreposage, la réfrigération, la livraison et l'installation des marchandises, la promotion au bénéfice de leurs clients et la conception d'étiquettes.

Divers sous-secteurs composent le secteur du commerce de gros :

- **Intermédiaires du commerce de gros.** Ce sous-secteur comprend les activités des commissionnaires, des courtiers en marchandises et de tous les autres intermédiaires du commerce de gros ainsi que les activités des personnes qui mettent en contact des acheteurs et des vendeurs, les maisons de vente aux enchères en gros, y compris sur Internet.
- **Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants.** Ce sous-secteur comprend le commerce de gros de céréales, semences et aliments pour animaux de ferme ; de fleurs et plantes ; d'animaux vivants ; de cuirs et de peaux.
- **Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac.** Ce sous-secteur comprend le commerce de gros de fruits et légumes ; de viande ; de produits laitiers ; de boissons ; de tabac ; sucre, chocolat et confiserie ; café ; etc.
- **Commerce de gros d'autres biens domestiques.** Sont compris dans ce sous-secteur : le commerce de gros de textiles ; d'habillement et de chaussures ; d'appareils électroménagers ; céramique, verre papiers peints et produits d'entretien ; parfumerie et produits de beauté ; produits pharmaceutiques ; mobilier domestique, tapis et appareils d'éclairage ; articles d'horlogerie et de bijouterie ; etc.
- **Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication.** Ce sous-secteur est composé du commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels ; de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication.
- **Commerce de gros d'autres équipements industriels.** Ce sous-secteur comprend le commerce de gros de matériel agricole ; de machines-outils ; de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil ; de machines pour l'industrie textile et l'habillement ; de mobilier de bureau ; etc.
- **Autres commerces de gros spécialisés.** Ce sous-secteur est composé du commerce de gros de combustibles et de produits dérivés ; de métaux et minerais ; de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires ; de quincaillerie et de fourniture pour plomberie et chauffage ; de produits chimiques ; de déchets et débris, etc.

Le secteur aujourd'hui

Le secteur du commerce de gros fait régulièrement appel à la sous-traitance. Plus précisément, les entreprises de ce secteur sous-traitent des activités comme le secrétariat social, la comptabilité, l'informatique, la livraison vers les clients, le transport des marchandises vers les magasins. Tout ce qui touche à l'informatique et à la gestion est, de manière générale, beaucoup plus sous-traité pour les grossistes que pour les détaillants.

Ce secteur a la particularité d'être très indépendant des réseaux de distribution. Selon une étude du Forem (2), « une entreprise sur cinq de cet écosystème est franchisée » et la « tendance actuelle des grandes chaînes classiques est de transformer leurs gérants en franchisés ».

Par rapport aux fédérations, le taux d'affiliation pour les grossistes est plus ou moins de 40 % et peut s'élever à près de 60 % (3). Un contraste existe dans la perception de l'intérêt d'être affilié. En effet, ce sont principalement les grandes entreprises qui perçoivent l'avantage de l'affiliation à une fédération. Pour le reste, près de la moitié des affiliés déclarent ne pas voir les bénéfices d'une dépendance à une fédération. Les principaux avantages que ces entreprises arrivent à définir sont les informations juridiques.

Ces dernières années, des changements ont été perçus au sein du secteur de commerce de gros. De plus, cette perception est à forte consonance négative. Ces mutations, sont (4) :

- des exigences plus grandes,

- l'amélioration qualitative et quantitative des produits,
- une concurrence qui ne cesse de croître,
- une réglementation plus exigeante,
- un besoin accru de compétences, de motivations et de qualifications,
- des métiers qui se développent.

Toutes ces évolutions créent un impact sur le secteur. Les exigences plus grandes des clients induisent « davantage de stress, de surcharge de travail, et une baisse de rentabilité de l'entreprise. Cela requiert l'adaptation des méthodes de travail : amélioration de l'accueil, plus de flexibilité, meilleure gestion des stocks, etc. ».

L'amélioration des produits aboutit à une augmentation du chiffre d'affaires, des investissements, etc. Sur le terrain, les conditions de travail ne sont pas pour autant améliorées par cette recherche de meilleure qualité. La croissance de la concurrence a pour principal impact une surcharge de travail. Les réglementations impliquent une augmentation des coûts de fonctionnement pour répondre aux nouvelles normes d'hygiène, de sécurité, de recyclage et d'emballage. Les besoins de compétences, de motivation et de qualifications ont également un impact qui s'observe au niveau des coûts (plus de temps de recherches pour trouver les personnes adéquates, les formations, etc.). L'apparition de nouveaux métiers, qui se situent principalement au niveau informatique, oblige un investissement dans le matériel adéquat et des formations. À l'opposé de ces changements perçus, les employeurs observent peu d'adaptations des outils de gestion, du management. Des progrès sont attendus suite à l'amélioration des processus de travail. Pour évoluer positivement, il est nécessaire que ce secteur s'adapte aux nouvelles technologies et qu'il investisse dans la formation de son personnel.

"Suite à l'intensification de la crise financière, la confiance des ménages avait atteint un niveau historiquement bas dans les premiers mois de 2009. Elle s'est redressée sur l'année 2009 et au début de cette année. La confiance des ménages devrait poursuivre son rétablissement, stimulée notamment par la baisse du chômage observée actuellement. La confiance tend enfin à rejoindre son niveau moyen. Cette tendance transparait également dans l'évolution des indicateurs du commerce en Wallonie, qui ont chuté très brutalement au début de l'année 2008, avant de rebondir nettement depuis le début de l'année 2009, même si les dernières données sont également en léger recul. La consommation des ménages wallons ne semble pas encore avoir regagné ses niveaux enregistrés avant la crise. L'indicateur de confiance se maintient encore légèrement en dessous de sa moyenne de longue période, ce qui augure d'une consommation des ménages encore peu dynamique cette année " (5).

Selon l'Enquête mensuelle de conjoncture auprès des entreprises de la BNB de septembre 2010, "la confiance des chefs d'entreprise belges s'est raffermie en septembre, pour le troisième mois consécutif. Dans le commerce, ce sont essentiellement les anticipations en matière de commandes qui se sont relevées" (6).

(1) SPF Economie, P.M.E., Classes Moyennes et Energie, NACE-BEL 2008 Nomenclature des activités économiques avec notes explicatives

(2) Le Forem, Les attitudes et les pratiques à l'égard de la gestion des ressources humaines dans l'écosystème du commerce et de la distribution en région wallonne, Décembre 2004.

(3) Idem (2).

(4) Idem (2).

(5) IWEPS, Note mensuelle de conjoncture wallonne, juillet 2010

(6) BNB, Enquête mensuelle de conjoncture auprès des entreprises, septembre 2010

Positionnement économique du secteur

Chiffre d'affaires

En 2008, en Belgique, le secteur du commerce de gros a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 300 milliards d'euros.

Le commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles représente à lui seul près de deux cinquièmes du chiffre d'affaires total du secteur.

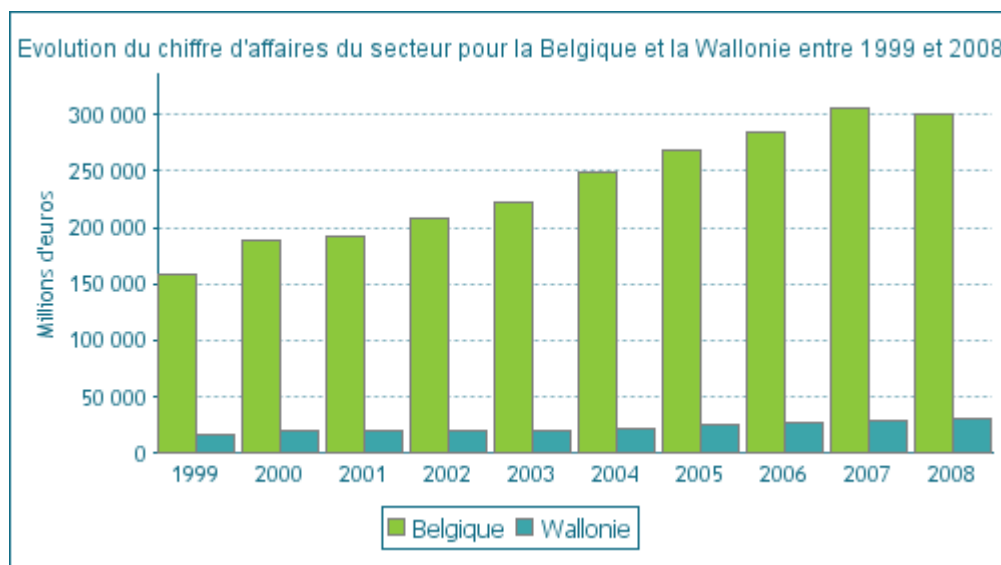
Viennent ensuite le commerce de gros de biens de consommation non alimentaires (26 %) et le commerce de gros de produits alimentaires (13 %).

La Wallonie a contribué pour 10 % au chiffre d'affaires total du secteur du commerce de gros, Bruxelles-Capitale pour 25 % et la Flandre pour 65 %. En 1999, leur part s'élevait respectivement à 11 %, 22 % et 67 %.

De 1999 à 2007, le chiffre d'affaires réalisé par le secteur n'a cessé d'augmenter en Belgique puis a enregistré une très légère baisse en 2008 (- 1,5 %).

En Wallonie, le chiffre d'affaires du secteur a enregistré une hausse quasi ininterrompue de 1999 à 2008 : le chiffre d'affaires wallon a légèrement reculé en 2002 et 2003.

Par rapport à 1999, le chiffre d'affaires du commerce de gros connaît une forte hausse, en Wallonie comme dans l'ensemble du pays.



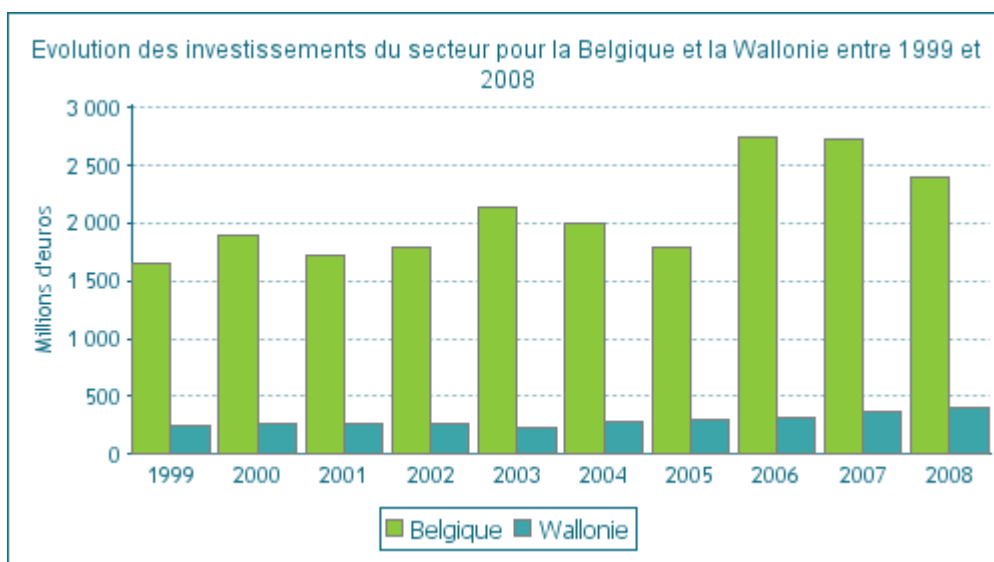
Source : SPF Economie, DGSIE 1999-2008, calculs le Forem

Investissements

En Belgique, les investissements du secteur du commerce de gros se sont élevés en 2008 à plus de 2,4 milliards d'euros. La part de la Wallonie dans ces investissements est de 17 % (409 millions d'euros), contre 69 % pour la Flandre et 14 % pour Bruxelles-Capitale.

De 2007 à 2008, alors que, en Belgique, les investissements du secteur ont diminué de 12 %, en Wallonie, ceux-ci ont augmenté de 13 %.

Globalement, de 1999 à 2008, les investissements se sont davantage accrus en Wallonie (+ 66 %), en comparaison à l'ensemble du pays (+ 46 %).



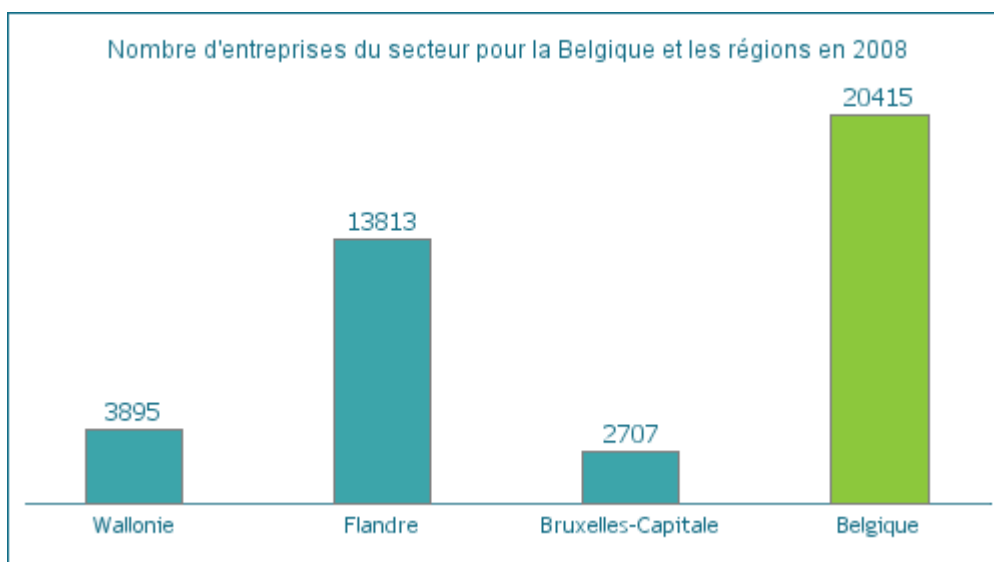
Source : SPF Economie, DGSIE 1999-2008, calculs le Forem

Entreprises du secteur

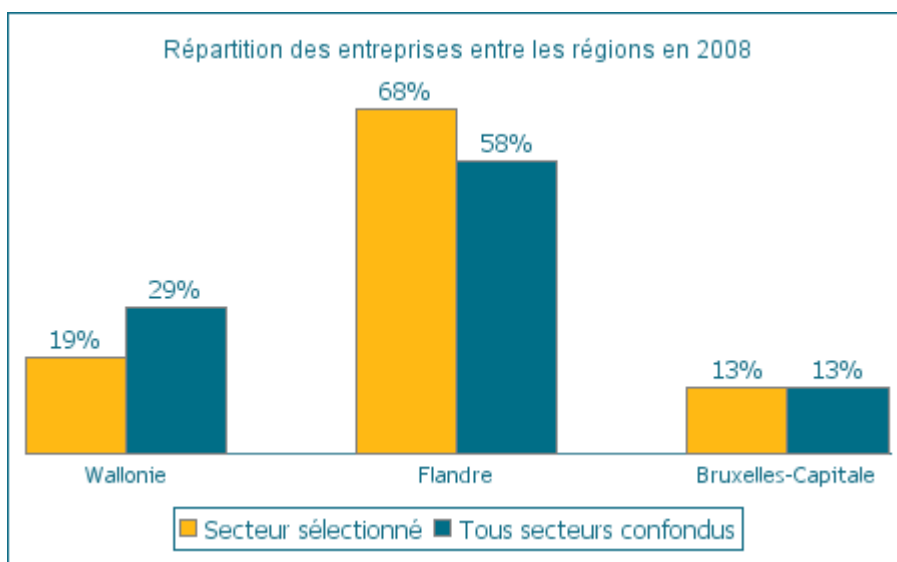
Belgique

En 2008, le secteur du commerce de gros regroupait 20 415 entreprises (1), soit 8 % du total des entreprises du pays, tous secteurs confondus. Plus de deux tiers des entreprises du secteur du commerce de gros sont situées en Flandre, près d'un cinquième en Wallonie et 13 % à Bruxelles-Capitale.

La répartition des entreprises par région indique que les entreprises du commerce de gros sont sur-représentées en Flandre (68 % des entreprises du secteur contre 58 % si on considère les entreprises de tous les secteurs).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem



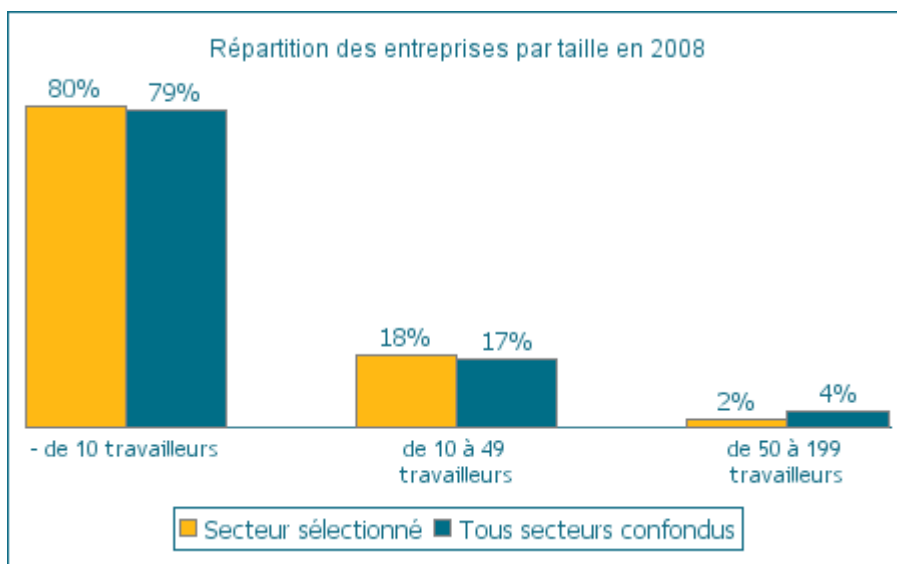
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Wallonie

En Wallonie et pour l'année 2008, dernière année disponible, le commerce de gros regroupe 3 895 entreprises, soit 5 % de l'ensemble des entreprises situées en Wallonie.

La Wallonie abrite une faible part (19 %) des entreprises du commerce de gros du pays alors que si on considère l'ensemble des entreprises, tous secteurs confondus, sa part s'élève à 29 %.

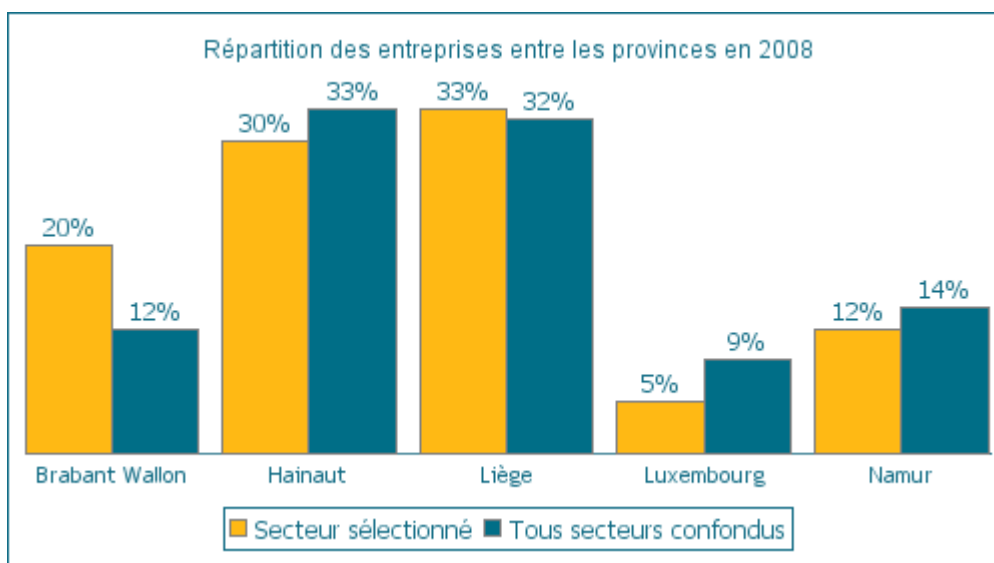
En Wallonie, 80 % des entreprises du commerce de gros occupent moins de 10 travailleurs. Cette proportion est quasiment identique si on considère l'ensemble des entreprises, tous secteurs confondus (79 %). Les entreprises de 10 à 49 travailleurs représentent 18 % du total du secteur et 17 % tous secteurs confondus. Les entreprises de 50 à 199 travailleurs ne représentent que 2 % des entreprises du commerce de gros, contre 4 % du total des entreprises, tous secteurs confondus.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Si on considère la répartition des entreprises selon les provinces wallonnes, ce sont celles de Liège (32 % des entreprises tous secteurs confondus et 33 % des entreprises du commerce de gros) et de Hainaut (33 % des entreprises tous secteurs confondus et 30 % des entreprises du commerce de gros) qui concentrent la majorité des entreprises. Viennent ensuite le Brabant Wallon (12 % des entreprises tous secteurs confondus et 20 % des entreprises du commerce de gros), la province de Namur (14 % des entreprises tous

secteurs confondus et 12 % des entreprises du commerce de gros) et la province de Luxembourg (9 % des entreprises tous secteurs confondus et 5 % des entreprises du commerce de gros).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

(1) Le terme « entreprise » désigne, pour les statistiques ONSS, l'unité d'établissement c'est-à-dire un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise. Il ne faut donc pas confondre avec la notion d'employeur (un employeur peut compter différentes unités d'établissement).

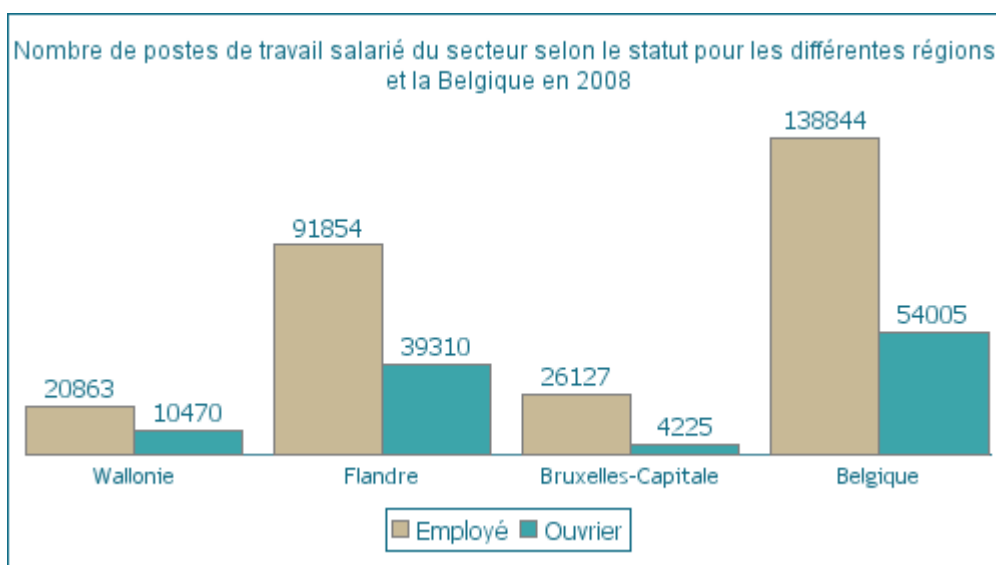
Emploi dans le secteur

Niveau d'emploi

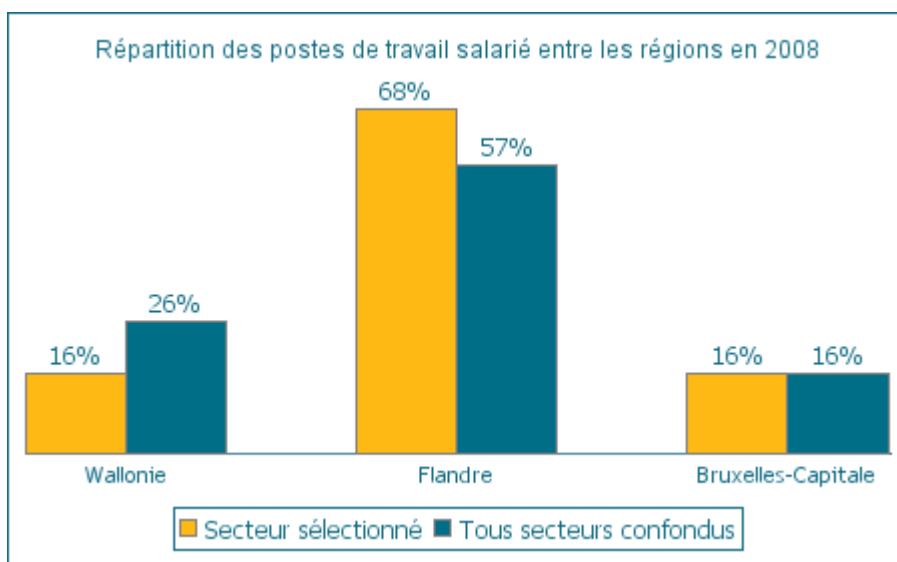
Belgique

Avec 192 849 postes de travail salarié (1) en 2008 (dont 72 % d'employés et 28 % d'ouvriers), le commerce de gros représente 5,1 % de l'emploi salarié belge.

La répartition des postes de travail salarié du commerce de gros entre les trois régions indique que la Flandre regroupe plus des deux tiers de ces postes, contre 16 % pour chacune des deux autres régions.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

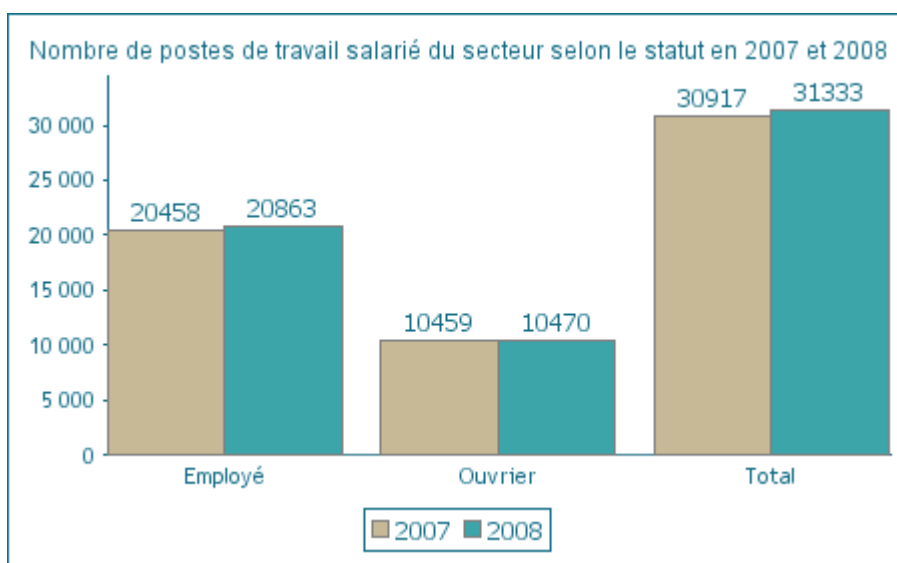


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Wallonie

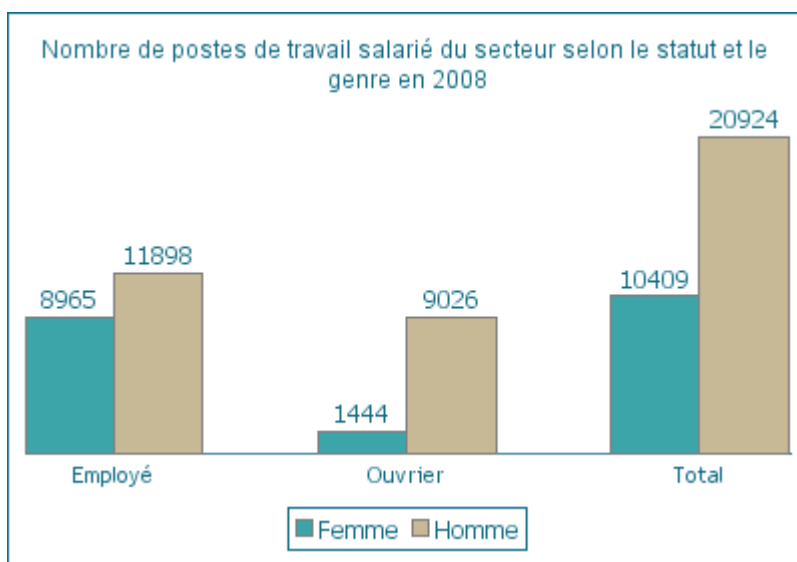
Avec 31 333 postes de travail en 2008, le commerce de gros représente 3,2 % de l'emploi salarié total occupé en Wallonie (comparé à 5,1 % pour le pays).

De 1997 à 2008, l'emploi salarié du secteur s'est accru de 10,2 % (+ 14,6 % d'employés et + 2,2 % d'ouvriers)..



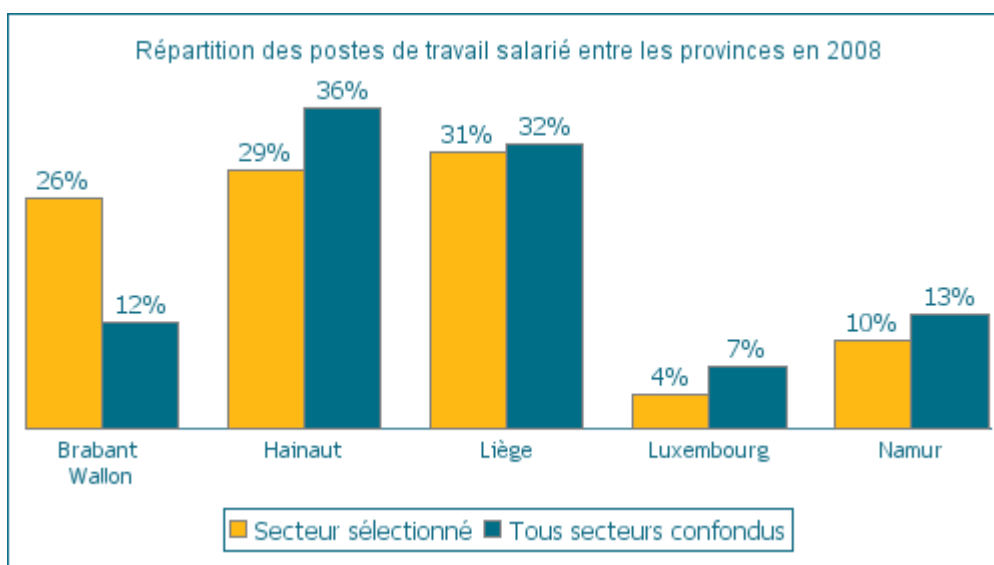
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2007 et 2008, calculs le Forem

En Wallonie, la majorité des postes de travail salarié du commerce de gros sont des postes d'employés (67 %). Il s'agit d'un secteur majoritairement masculin : les hommes représentent 67 % de l'emploi salarié total du secteur, 86 % des ouvriers et 57 % des employés.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

En Wallonie, les provinces de Liège, de Hainaut et du Brabant Wallon concentrent 86 % des postes de travail salarié du commerce de gros. La province de Liège représente 31 % de l'emploi salarié du secteur (contre 32 % si on considère l'ensemble des secteurs), la province de Hainaut 29 % (contre 36 % pour l'ensemble des secteurs) et la province du Brabant Wallon 26 % (contre seulement 12 % pour l'ensemble des secteurs).

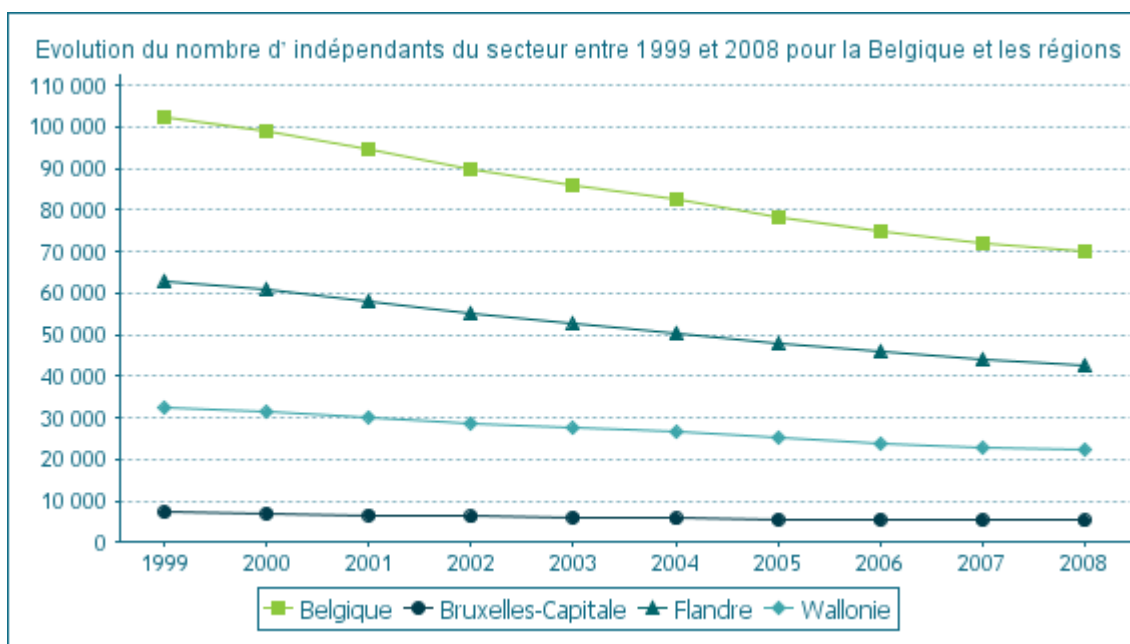


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Les indépendants

En Belgique et pour l'année 2008, 21 533 indépendants(2) sont actifs dans le secteur du commerce de gros. Le nombre d'indépendants s'est toutefois réduit de 27 % par rapport à 1999.

En Wallonie, on dénombre 7 762 indépendants dans le secteur du commerce de gros, soit 36 % des indépendants du secteur en Belgique. Par rapport à 1999, le nombre d'indépendants du secteur a connu une baisse de 18 %, relativement plus faible que pour l'ensemble du pays.



Source: ICN - Comptes régionaux 1999 - 2008, calculs le Forem

(1) Les statistiques de l'ONSS comptabilisent les emplois en termes de postes de travail équivalent temps plein et non en termes de travailleurs.

(2) Par travailleurs indépendants il faut entendre « les personnes qui sont seules propriétaires ou copropriétaires des entreprises sans personnalité juridique dans lesquelles elles travaillent, à l'exclusion des entreprises sans personnalité juridique classées comme quasi-sociétés. Sont également considérés comme indépendants : les travailleurs familiaux non rémunérés, les travailleurs à domicile dont le revenu est fonction de la valeur des produits issus du processus de production dont ils sont responsables et les travailleurs exerçant tant individuellement que collectivement des activités de production exclusivement à des fins de consommation finale ou de formation de capital pour leur propre compte » (ICN, Comptes régionaux - Eléments conceptuels et méthodologiques, mars 2008).

Associations sectorielles

Ci-dessous vous trouverez une liste non-exhaustive d'associations sectorielles (fédérations patronales, associations paritaires, centres de compétences, clusters ou autres).

AQUA BELGICA	Fédération Belge du conditionnement de l'eau
http://www.aquabelgica.be	
BELGAPOM	Union professionnelle relative à la négoce et la transformation Belge de la pomme de terre
http://www.belgapom.be	
EDUCAM	Centre de coordination pour la formation dans le secteur automobile et dans les secteurs du commerce du métal, de la récupération des métaux et des métaux précieux
http://www.educam.be	
EUROCOMMERCE	EuroCommerce
http://www.eurocommerce.be	

FBF	Fédération Belge de la Fourrure http://www.fourrure.be
FBVS	Fédération Belge des Vins et Spiritueux http://www.fbvs.be
FeBeD	Fédération belge des distributeurs en boissons http://www.febed.be
FEBELAUTO	Organisation qui coordonne les intérêts de tous ceux qui sont concernés par le traitement des épaves de voitures http://www.febelauto.be
FEBUPRO	Fédération Butane Propane http://www.febupro.be
FEDAGRIM	Fédération Belge de l'Équipement pour l'Agriculture, l'Horticulture, l'Élevage et le Jardin http://www.fedagrim.be/
FEDEMAR	Fédération Belge des Exploitants Forestiers et des Marchands de Bois http://www.fedemar.be
FEDERAUTO	Confédération Belge du Commerce et de la Réparation Automobiles et des Secteurs Connexes http://www.federauto.be
FEDERVELO	Fédération des Fabricants, Constructeurs, Assembleurs, Grossistes, Importateurs et Représentants Généraux de l'Industrie du Cycle en Belgique http://www.federauto.be/Federauto/FR/Accueil/Deux+roues/page.aspx/1042
FEMA	Fédération Royale Belge des Négociants en Matériaux de Construction http://www.fema.be
FETRA	Fédération des Industries Transformatrices de Papier et Carton http://www.fetra.be
FNN	Fédération Nationale des Négociants en Bois http://www.fnn.be

Forem Formation Management et Commerce	Centre de compétence dans les domaines du management, du commerce, de la grande distribution, de l'exportation et de la création d'activités http://www.formation-management-commerce.be/
FPB	Fédération pétrolière de Belgique http://www.petrolfed.be
IREC	Centre de formation pour la confection, l'habillement et l'entretien du textile http://www.irec.be/
IVB	Association Interprofessionnelle pour la Viande Belge http://www.ivb-interprof.be
NAVEM	Fédération nationale des commerçants en meubles belges http://www.navem.be
OVOCOM	Plate-forme de concertation pour les entreprises participant à la filière aliments pour animaux 31, rue de l'Hôpital 1000 Bruxelles 02/514.01.86
RECREABEL	Association belge de fournisseurs d'équipements de jeu, de mobilier de parc et jardin et d'autres produits et services destinés au secteur récréatif http://www.recreabel.be
SYNAGRA	Association professionnelle de négociants en céréales et autres produits agricoles http://synagra.be/
UNAMEC	Association professionnelle des fabricants, importateurs et distributeurs de dispositifs médicaux http://www.unamec.be
VEREMABEL	Groupe des Vendeurs-réparateurs de Tracteurs et Machines agricoles de Belgique http://www.federauto.be/Federauto/FR/Accueil/Agriculture+et+horticulture/VEREMABEL/page.aspx/1261

Commissions paritaires

Ci-dessous vous trouverez les commissions paritaires liées au secteur.

Numéro de la CP	Intitulé de la CP
109	Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection.
117	Commission paritaire de l'industrie et du commerce du pétrole.

119	Commission paritaire du commerce alimentaire.
125	Commission paritaire de l'industrie du bois.
125.03	Sous-commission paritaire pour le commerce du bois.
126	Commission paritaire de l'ameublement et de l'industrie transformatrice du bois.
127	Commission paritaire pour le commerce de combustibles.
127.02	Sous-commission paritaire pour le commerce de combustibles de la Flandre orientale.
128.01	Sous-commission paritaire de la tannerie et du commerce de cuirs et peaux bruts.
128.02	Sous-commission paritaire de l'industrie de la chaussure, des bottiers et des chausseurs.
128.03	Sous-commission paritaire de la maroquinerie et de la ganterie.
128.05	Sous-commission paritaire de la sellerie, de la fabrication de courroies et d'articles industriels en cuir.
143	Commission paritaire de la pêche maritime.
149	Commission paritaire des secteurs connexes aux constructions métallique, mécanique et électrique.
149.01	Sous-commission paritaire des électriciens: installation et distribution.
149.03	Sous-commission paritaire pour les métaux précieux.
149.04	Sous-commission paritaire pour le commerce du métal.
204	Commission paritaire pour employés des carrières de porphyre du canton de Lessines, de Bierghes-lez-Hal et de Quenast.
211	Commission paritaire pour employés de l'industrie et du commerce du pétrole.
321	Commission paritaire pour les grossistes-répartiteurs de médicaments.
324	Commission paritaire de l'industrie et du commerce du diamant.
324.02	Sous-commission paritaire pour le secteur des petites marchandises dans l'industrie et le commerce du diamant.

Métiers du secteur

Les métiers les plus demandés par le secteur d'activités, c'est-à-dire classés par ordre décroissant du nombre d'offres d'emploi reçues par Le Forem en 2006-2007 en provenance de ce secteur .

Agent/agente du stockage et de la répartition de marchandises

Métiers du groupe: Préparateur de voitures, Magasinier

Attaché commercial/attachée commerciale en biens d'équipement professionnels

Métiers du groupe: Délégué commercial en biens d'équipement professionnels

Attaché commercial/attachée commerciale en biens de consommation auprès des entreprises

Métiers du groupe: Délégué commercial en biens de consommation

Secrétaire bureautique spécialisé/spécialisée

Métiers du groupe: Secrétaire spécialisé

Représentant/représentante à domicile

Métiers du groupe: Vendeur à domicile

Vendeur/vendeuse en produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerieetc.)

Métiers du groupe: Vendeur en produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerie)

Agent administratif/agente administrative d'entreprise

Métiers du groupe: Employé administratif, Aide-comptable

Conducteur-livreur/conductrice-livreuse

Métiers du groupe: Chauffeur livreur

Vendeur/vendeuse en équipement du foyer

Métiers du groupe: Vendeur en équipement du foyer

Employé/employée de libre-service

Métiers du groupe: Réassortisseur

Animateur/animatrice de vente

Métiers du groupe: Démonstrateur (hors domicile)

Mécanicien/mécanicienne d'engins de chantier, de levage et manutention et de machines agricoles

Métiers du groupe: Mécanicien en génie civil, Mécanicien d'engins de levage et de manutention, Mécanicien agricole et travaux techniques

Conducteur/conductrice de transport de marchandises (réseau routier)

Métiers du groupe: Chauffeur de poids lourd

Fleuriste

Métiers du groupe: Vendeur fleuriste

Secrétaire bureautique polyvalent/polyvalente

Métiers du groupe: Secrétaire généraliste

Hôte/hôtesse de caisse de libre-service

Métiers du groupe: Caissier de libre-service

Attaché commercial/attachée commerciale en biens intermédiaires et matières premières

Métiers du groupe: Délégué commercial en biens intermédiaires

Agent/agente de manipulation et de déplacement des charges

Métiers du groupe: Manutentionnaire, Conducteur de chariot élévateur

Vendeur/vendeuse en articles de luxe (non alimentaires)

Métiers du groupe: Vendeur en articles de luxe (non alimentaires)

Vendeur/vendeuse en produits frais (commerce de détail)

Métiers du groupe: Vendeur détaillant en produits frais

Attaché commercial/attachée commerciale en services auprès des entreprises

Métiers du groupe: Délégué commercial en services auprès des entreprises

Technicien/technicienne des services comptables

Métiers du groupe: Comptable

Vendeur/vendeuse en équipement de la personne

Métiers du groupe: Vendeur en équipement de la personne

Technicien/technicienne de la vente à distance

Métiers du groupe: Technicien administratif de la vente par correspondance

Installateur/installatrice d'équipements sanitaires et thermiques

Métiers du groupe: Fontainier, Monteur frigoriste, Monteur en climatisation (air conditionné), Monteur de panneaux solaires thermiques, Monteur en sanitaire et chauffage

Codes NACE

Le secteur Commerce de gros est composé des codes NACE suivant:

- 46.1 Intermédiaires du commerce de gros
- 46.2 Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants
- 46.3 Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac
- 46.4 Commerce de gros d'autres biens domestiques
- 46.5 Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication
- 46.6 Commerce de gros d'autres équipements industriels
- 46.7 Autres commerces de gros spécialisés
- 46.9 Commerce de gros non spécialisé

N.B. Cette plateforme d'information donne un éclairage sur différentes facettes du marché de l'emploi: les secteurs d'activités, les métiers et professions, les études et formations professionnalisantes. Elle n'a pas de prétention à fournir une analyse exhaustive de tous les aspects de l'activité du marché du travail.